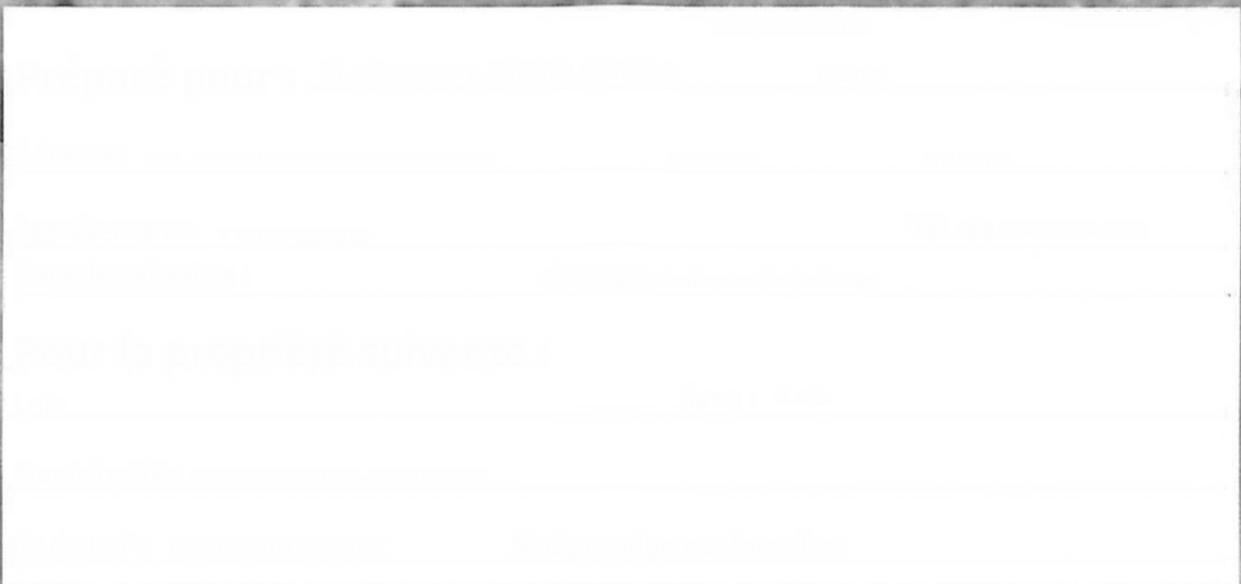


PLAN d'AMÉNAGEMENT FORESTIER



OBJECTIFS DU PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

- 1- Aider le propriétaire forestier à connaître la composition forestière de ses lots boisés, à évaluer les potentiels forestier, acéricole et faunique et identifier les milieux à protéger;
- 2- Clarifier ses objectifs de gestion pour son boisé, organiser ses ressources et s'assurer qu'il atteindra ses objectifs;
- 3- S'enregistrer comme producteur forestier et bénéficier des programmes d'aide disponibles.

1- LOCALISATION DE LA SUPERFICIE À VOCATION FORESTIÈRE

No du lot ou de la partie de lot ou désignation	Rang	Superficie totale	Superficie à vocation forestière	Zone (V ou B)
33.1 4240713	RANG B	14.8	14.6	B
34.1 4240714	RANG B	11.0	11.0	B
35.1 4240715	RANG B	6.3	6.3	B
36.1 4240717	RANG B	1.0	1.0	B
36.1 4240716	RANG B	4.0	3.9	B
Total		37.1	36.8	

2 - OBJECTIFS DU PRODUCTEUR FORESTIER

- Production forestière
 Production d'arbres de Noël
 Acériculture
 Protection de la faune
 Utilisation à des fins récréatives
 Autres :

Habitudes de récolte :

- Bois à pâte
 Bois de chauffage
 Bois de sciage

REMARQUES:

- * Afin de bénéficier d'une aide financière du programme de mise en valeur des forêts privées ou du programme de remboursement des taxes foncières, les travaux sylvicoles doivent être obligatoirement prescrits et supervisés par un ingénieur forestier. Il est donc essentiel et obligatoire de communiquer avec le technicien forestier de votre secteur avant d'entreprendre des travaux.
- * De plus, il vous est fortement suggéré de prendre connaissance de la réglementation en vigueur. La superficie de la coupe planifiée ou sa localisation (proximité d'un cours d'eau, d'un milieu humide, d'une érablière, d'un boisé voisin, d'un chemin public, etc.) peuvent nécessiter l'obtention d'un certificat d'autorisation. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous ou votre municipalité.

OBJECTIFS DU PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

- 1- Aider le propriétaire forestier à connaître la composition forestière de ses lots boisés, à évaluer les potentiels forestier, acéricole et faunique et identifier les milieux à protéger;
- 2- Clarifier ses objectifs de gestion pour son boisé, organiser ses ressources et s'assurer qu'il atteindra ses objectifs;
- 3- S'enregistrer comme producteur forestier et bénéficier des programmes d'aide disponibles.

2 - OBJECTIFS DU PRODUCTEUR FORESTIER

- Production forestière
- Production d'arbres de Noël
- Acériculture
- Protection de la faune
- Utilisation à des fins récréatives
- Autres :

Habitudes de récolte :

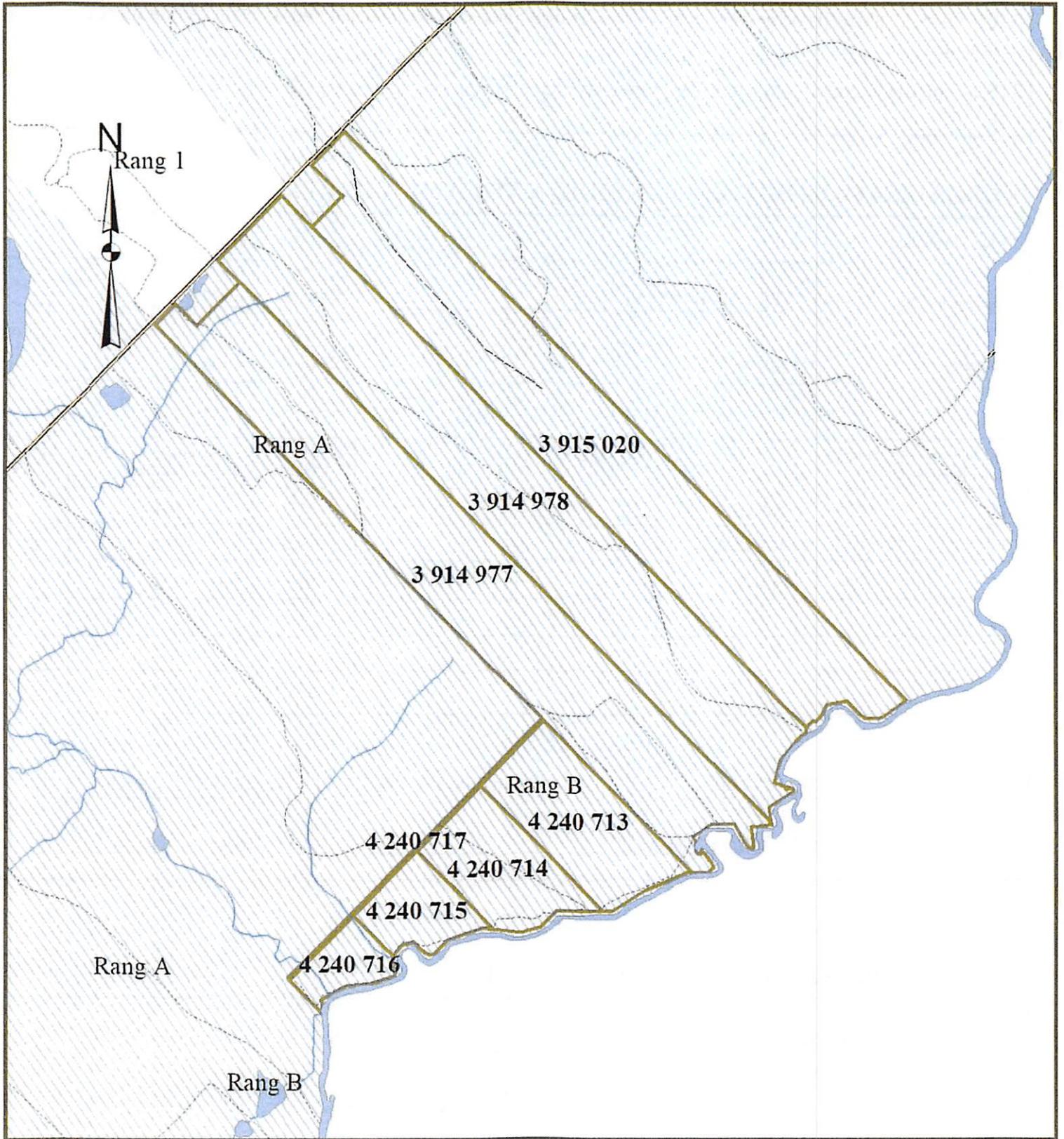
- Bois à pâte
- Bois de chauffage
- Bois de sciage

REMARQUES:

- * Afin de bénéficier d'une aide financière du programme de mise en valeur des forêts privées ou du programme de remboursement des taxes foncières, les travaux sylvicoles doivent être obligatoirement prescrits et supervisés par un ingénieur forestier. Il est donc essentiel et obligatoire de communiquer avec le technicien forestier de votre secteur avant d'entreprendre des travaux.
- * De plus, il vous est fortement suggéré de prendre connaissance de la réglementation en vigueur. La superficie de la coupe planifiée ou sa localisation (proximité d'un cours d'eau, d'un milieu humide, d'une érablière, d'un boisé voisin, d'un chemin public, etc.) peuvent nécessiter l'obtention d'un certificat d'autorisation. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous ou votre municipalité.

3- DESCRIPTION DE LA DÉSIGNATION CADASTRALE

CARTE FORESTIÈRE



Les limites de lots qu'on retrouve sur cette carte peuvent ne pas correspondre à la réalité. Elles n'ont aucune valeur légale.

Échelle de la carte: 1:15 000

No. de la carte forestière: 21 L/08 S.E.

No. de la photographie aérienne: q15125_151

LÉGENDE DE LA CARTE FORESTIÈRE

Numéros de lots réformés Ex:3213322

Limite de la désignation cadastrale



Route



Chemin forestier



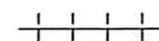
Cours d'eau



Lacs



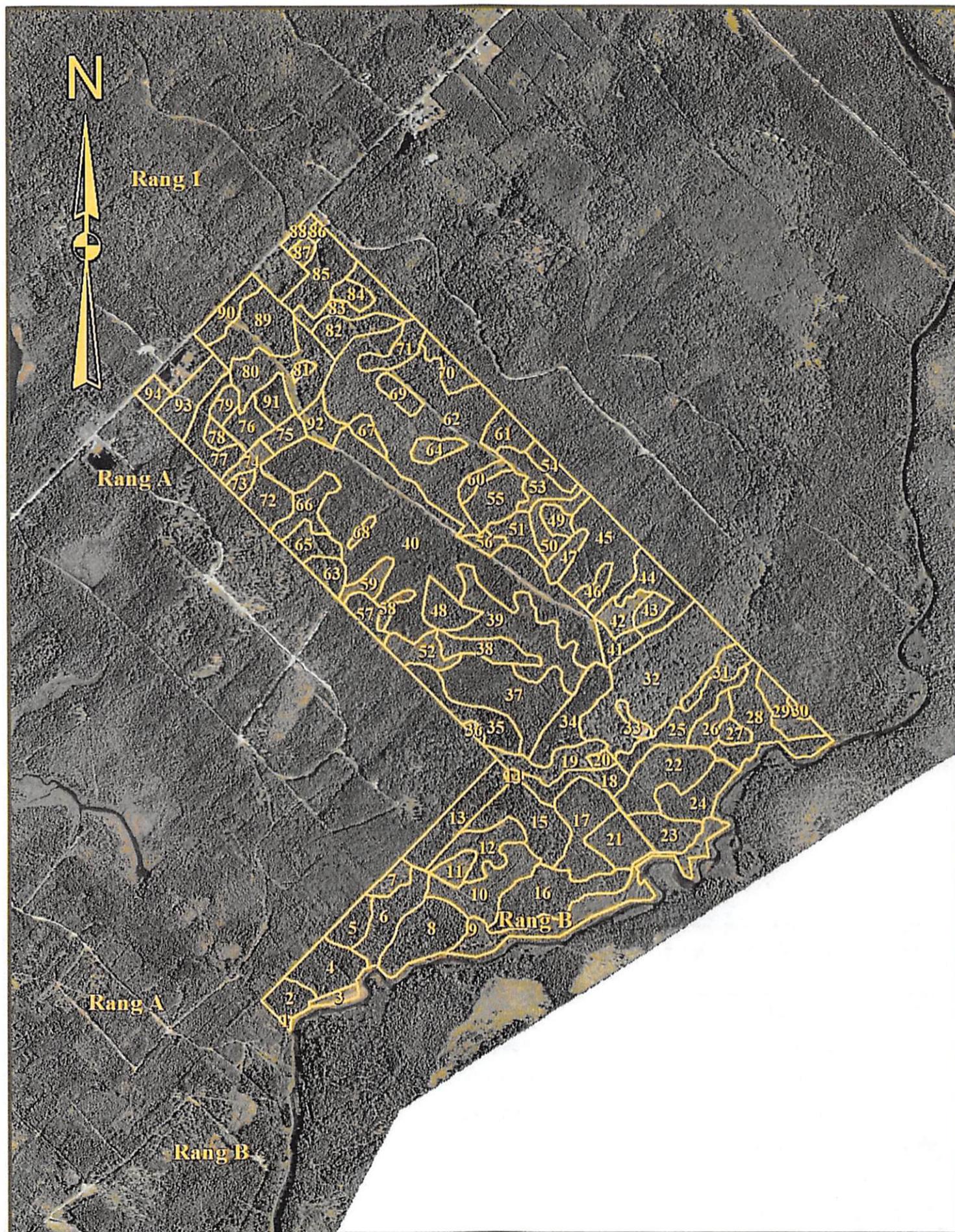
Chemin de fer



Zonage blanc



3.1 - PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DE LA PRORIÉTÉ

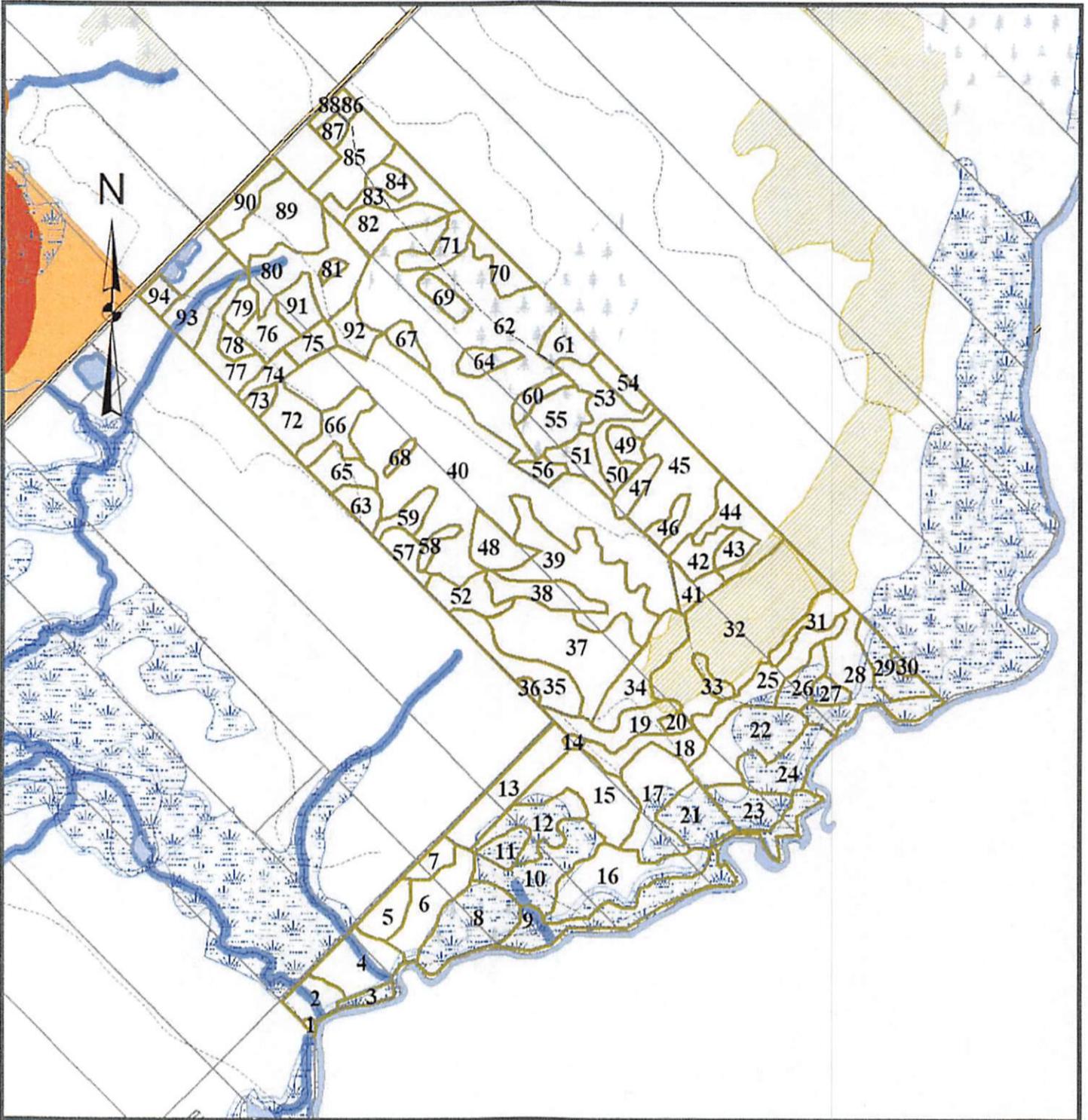


Échelle de la carte: 1:15 000

No. de la photographie aérienne: q15125_151

4- ZONES SENSIBLES À PROTÉGER / CARTOGRAPHIE

CARTE FORESTIÈRE



Les limites de lots qu'on retrouve sur cette carte peuvent ne pas correspondre à la réalité. Elles n'ont aucune valeur légale.

Échelle de la carte: 1:15 000

Zones sensibles à protéger

2629024402	Espèces fauniques menacées	Villégiature
Cours d'eau	Ravage cerf	Sites intérêts a protéger
Milieu humide	Aires nidification	Zone de prépondérance
Pente Forte +30%	Lac	Plaines inondables
Sols fragiles	Habitat rat musqué	Vieilles forêts
Habitat faunique	Conservation	Espèces en déclin
Aires oiseaux aquatique	Récréative	Aires protégées
Aires alevinage		Prises d'eau potable
Espèces floristiques menacées		

4 - DESCRIPTION DES PEUPEMENTS ET DES TRAVAUX FORESTIERS

Numéro et nom du peuplement	NAIPF (Voir tableau 4.1)	Drainage	Régénération	Sup. approx. (ha.)	Classe densité (1)	Hauteur moyenne	Age	S.T. (2)	Volume m3/ha. APPROX.	Traitements suggérés (Voir annexe 1 pour la définition des travaux)	Priorité à faire d'ici	Subv. O/N (3)	
1	RESIDENCE ET BATIMENT			0.1									
2	SAPINIERE AVEC FEUIL. INTOLERANTS	sb6pt2bp2	MODÉRÉ	MOYEN	1.3	A	14.0	30	24	112	COUPE D'AMELIORATION	3-5 ANS	N
Remarques : RÉGÉNÉRÉ EN SAPIN										PRÉSENCE D'UN COURS D'EAU			<u>Remarques</u>
3	INSTALLATION RECREATIVE			0.5									
4	FEUILLUS INTOLERANTS AVEC SAPINS	pt5bp2sb2en1	IMPARFAIT	FAIBLE	2.8	D	15.0	30	30	150			
Remarques :										PRÉSENCE D'AULNES PAR ENDROIT			<u>Remarques</u>
5	SAPINIERE AVEC FEUIL. INTOLERANTS	sb8pt1bp1	MODÉRÉ	MOYEN	1.4	A	15.0	50	28	140	COUPE A BLANC AVEC PROTECTION DE LA REGENERATION	0-2 ANS	N
Remarques : AUCUNE										PRÉSENCE DE SAPINS MATURES			<u>Remarques</u>
6	PEUPLERAIE AVEC SAPINS	pt6bp1sb3	IMPARFAIT	FAIBLE	2.8	B	15.0	30	12	60	COUPE D'AMELIORATION	3-5 ANS	N
7	SAPINIERE AVEC FEUIL. INTOLERANTS	sb5pt3er2	MODÉRÉ	MOYEN	0.8	C	12.0	20	4	16			
Remarques : RÉGÉNÉRÉ EN SAPIN										RÉGÉNÉRÉ EN FEUILLUS INTOLÉRANTS			<u>Remarques</u>

4 - DESCRIPTION DES PEUPEMENTS ET DES TRAVAUX FORESTIERS

Numéro et nom du peuplement	NAIPF (Voir tableau 4.1)	Drainage	Régénération	Sup. approx. (ha.)	Classe densité (1)	Hauteur moyenne	Age	S.T. (2)	Volume m3/ha. APPROX.	Traitements suggérés (Voir annexe 1 pour la définition des travaux)	Priorité à faire d'ici	Subv. O/N (3)
15 SAPINIÈRE A EPINETTES	sb6m13eb1	MODÉRÉ	FAIBLE	3.9	A	16.0	50	30	160	COUPE PROGRESSIVE D'ENSEMENCEMENT COUPE A BLANC AVEC PROTECTION DE LA REGENERATION	0-2 ANS 3-5 ANS	O N
Remarques : AUCUNE		AUCUNE		Remarques								
16 CEDRIÈRE	to8en1sb1	IMPARFAIT	FAIBLE	4.5	A	16.0	40	36	192	COUPE PROGRESSIVE D'ENSEMENCEMENT COUPE DE JARDINAGE COUPE D'AMELIORATION	0-2 ANS 0-2 ANS 3-5 ANS	O O N
Remarques : AUCUNE		PRÉSENCE D'UN COURS D'EAU		Remarques								
17 SAPINIÈRE A EPINETTES	sb5to3en2	IMPARFAIT	MOYEN	3.8	A	10.0	20	6	20			
Remarques : PEUPEMENT JAMAIS ÉCLAIRCI		PEUPEMENT DE FAIBLE QUALITÉ		Remarques								
18 SAPINIÈRE A EPINETTE BLANCHE	sb0	MODÉRÉ	ABSENTE	1.8	A	15.0	40	38	190	COUPE A BLANC AVEC PROTECTION DE LA REGENERATION	3-5 ANS	N
Remarques : AUCUNE		DÉBUT DE CARIE		Remarques								
19 FEUILLUS INTOLERANTS AVEC SAPINS	eo3pt1bj1sb3en2	MODÉRÉ	FORT	2.1	D	14.0	30	8	37			
Remarques : AUCUNE		PRÉSENCE DE TROUÉES RÉGÉNÉRÉES		Remarques								
20 PLANTATION D'EPINETTE NOIRE	en0	IMPARFAIT	ABSENTE	0.4	A	5.0	10					
Remarques : AUCUNE		AUCUNE		Remarques								
21 PLANTATION D'EPINETTE NOIRE	en0	MODÉRÉ	FAIBLE	2.3	A	10.0	20	16	53	COUPE D'ECLAIRCIE COMMERCIALE	5-10 ANS	O
Remarques : AUCUNE		AUCUNE		Remarques								

4 - DESCRIPTION DES PEUPELEMENTS ET DES TRAVAUX FORESTIERS

Numéro et nom du peuplement	NAIPF (Voir tableau 4.1)	Drainage	Régénération	Sup. approx. (ha.)	Classe densité (1)	Hauteur moyenne	Age	S.T. (2)	Volume m3/ha. APPROX.	Traitements suggérés (Voir annexe 1 pour la définition des travaux)	Priorité à faire d'ici	Subv. O/N (3)
22 SAPINIÈRE AVEC FEUIL. INTOLERANTS	sb6bp2pt1m1	MODÉRÉ	FAIBLE	3.9	A	16.0	50	22	117			
Remarques : RÉGÉNÉRÉ EN SAPIN		PRÉSENCE DE TROUÉES RÉGÉNÉRÉES		Remarques:								
23 CEDRIÈRE	to6pt3sb1	MAUVAIS	FAIBLE	2.0	C	13.0	30	16	69			
Remarques : PRÉSENCE D'AULNES PAR ENDROIT		PEUPELEMENT DE FAIBLE QUALITÉ		Remarques:								
24 CEDRIÈRE	to9sb1	IMPARFAIT	FAIBLE	2.5	A	14.0	30	28	131	COUPE D'AMÉLIORATION	3-5 ANS	N
Remarques : AUCUNE		AUCUNE		Remarques:								
25 SAPINIÈRE A EPINETTES	sb9en1	MODÉRÉ	ABSENTE	2.7	A	16.0	50	32	171	COUPE A BLANC AVEC PROTECTION DE LA REGENERATION	5-10 ANS	N
Remarques : PRÉSENCE DE TROUÉES NON-RÉGÉNÉRÉES		DÉBUT DE CARIE		Remarques:								
26 MELEZIN AVEC EPINETTES	m15en2sb2to1	IMPARFAIT	FAIBLE	1.2	A	12.0	30	18	72			
Remarques : PEUPELEMENT JAMAIS ÉCLAIRCI		PRÉSENCE D'AULNES PAR ENDROIT		Remarques:								
27 PESSIÈRE A SAPINS	en6sb4	MODÉRÉ	FAIBLE	0.6	B	13.0	30	20	87	COUPE D'ÉCLAIRCIE COMMERCIALE	5-10 ANS	N
Remarques : AUCUNE		ÉCLAIRCIE PRÉCOMMERCIALE FAITE		Remarques:								
28 SAPINIÈRE A EPINETTES	sb7en3	MODÉRÉ	ABSENTE	3.8	A	13.0	40	18	78			
Remarques : PEUPELEMENT DE FAIBLE QUALITÉ		PEUPELEMENT JAMAIS ÉCLAIRCI		Remarques:								

4 - DESCRIPTION DES PEUPELEMENTS ET DES TRAVAUX FORESTIERS

Numéro et nom du peuplement	NAIPF (Voir tableau 4.1)	Drainage	Régénération	Sup. approx. (ha.)	Classe densité (1)	Hauteur moyenne	Age	S.T. (2)	Volume m3/ha. APPROX.	Traitements suggérés (Voir annexe 1 pour la définition des travaux)	Priorité à faire d'ici	Subv. O/N (3)
29 PESSIERE	en6to2sb2	MAUVAIS	MOYEN	1.8	A	5.0	20					
Remarques : PRÉSENCE DE TROUÉES EMBROUSSAILLÉES PRÉSENCE D'AULNES PAR ENDROIT										Remarques		
30 PESSIERE	en0	IMPARFAIT	FAIBLE	0.2	B	17.0	70	20	113			
Remarques : AUCUNE PEUPELEMENT DE FAIBLE QUALITÉ										Remarques		
31 PLANTATION	eb0	MODÉRÉ	ABSENTE	1.3	B	7.0	10					
Remarques : AUCUNE AUCUNE										Remarques		
32 ERABLIERE	es7er3	BON	FAIBLE	10.3	B	16.0	50	24	128	COUPE D'AMELIORATION D'ERABLIERE	0-2 ANS	N
Remarques : PRÉSENCE D'ARBRES CHANCRÉS										Remarques		
33 RESIDENCE				0.5								
34 SAPINIERE AVEC FEUIL. INTOLERANTS	sb8eo1bj1	MODÉRÉ	ABSENTE	3.0	A	14.0	40	34	159	COUPE D'ECLAIRCIE COMMERCIALE	0-2 ANS	O
Remarques : AUCUNE ÉCLAIRCIE PRÉCOMMERCIALE FAITE										Remarques		
35 SAPINIERE AVEC FEUIL. INTOLERANTS	sb5bp3ml1en1	MODÉRÉ	FAIBLE	2.7	B	15.0	50	26	130	COUPE A BLANC AVEC PROTECTION DE LA REGENERATION	3-5 ANS	N
Remarques : PRÉSENCE DE TROUÉES NON-RÉGÉNÉRÉES PRÉSENCE DE BROUSSAILLES PAR ENDROIT										Remarques		

4 - DESCRIPTION DES PEUPEMENTS ET DES TRAVAUX FORESTIERS

Numéro et nom du peuplement	NAIPF (Voir tableau 4.1)	Drainage	Régénération	Sup. approx. (ha.)	Classe densité (1)	Hauteur moyenne	Age	S.T. (2)	Volume m3/ha. APPROX.	Traitements suggérés (Voir annexe 1 pour la définition des travaux)	Priorité à faire d'ici	Subv. O/N (3)
36 CHALET				0.2								
37 SAPINIÈRE A EPINETTE BLANCHE	sb8en2	IMPARFAIT	FAIBLE	6.2	A	10.0	20	18	60	COUPE D'ECLAIRCIE COMMERCIALE	5-10 ANS	O
Remarques : AUCUNE		ÉCLAIRCIE PRÉCOMMERCIALE FAITE			Remarques							
38 CEDRIÈRE	to8ml1en1	IMPARFAIT	FAIBLE	1.8	A	12.0	30	20	80	COUPE D'AMELIORATION	5-10 ANS	N
Remarques : AUCUNE		PEUPEMENT JAMAIS ÉCLAIRCI			Remarques							
39 PESSIÈRE	en4eb2sb3ml1	IMPARFAIT	FAIBLE	5.8	B	7.0	20	10	33			
Remarques : AUCUNE		AUCUNE			Remarques							
40 SAPINIÈRE A EPINETTES	sb7en3	MODÉRÉ	FAIBLE	24.9	A	13.0	30	28	121	COUPE D'ECLAIRCIE COMMERCIALE	3-5 ANS	O
Remarques : AUCUNE		ÉCLAIRCIE PRÉCOMMERCIALE FAITE			Remarques							
41 SAPINIÈRE AVEC FEUIL. INTOLERANTS	sb6er2bj1bp1	MODÉRÉ	FAIBLE	1.0	B	17.0	70	32	181			
Remarques : VOLUME RÉSIDUEL À RÉCOLTER		PRÉSENCE DE TROUÉES NON-RÉGÉNÉRÉES			Remarques							
42 PLANTATION	eb0	MODÉRÉ	ABSENTE	1.3	A	8.0	10					
Remarques : AUCUNE		AUCUNE			Remarques							

4 - DESCRIPTION DES PEUPEMENTS ET DES TRAVAUX FORESTIERS

Numéro et nom du peuplement	NAIPF (Voir tableau 4.1)	Drainage	Régénération	Sup. approx. (ha.)	Classe densité (1)	Hauteur moyenne	Age	S.T. (2)	Volume m3/ha. APPROX.	Traitements suggérés (Voir annexe 1 pour la définition des travaux)	Priorité à faire d'ici	Subv. O/N (3)
43 AULNAIE				0.8								
44 SAPINIÈRE A EPINETTES	sb9en1	MODÉRÉ	FAIBLE	2.4	A	13.0	30	20	87	COUPE D'ÉCLAIRCIE COMMERCIALE	3-5 ANS	O
Remarques : AUCUNE		ÉCLAIRCIE PRÉCOMMERCIALE FAITE			Remarques:							
45 SAPINIÈRE A EPINETTES	sb7en3	MODÉRÉ	ABSENTE	4.8	A	13.0	30	20	87			
Remarques : AUCUNE		PEUPEMENT JAMAIS ÉCLAIRCI			Remarques:							
46 SAPINIÈRE A EPINETTES	sb8eb4	IMPARFAIT	ABSENTE	0.6	B	8.0	20	8	21			
Remarques : PRÉSENCE D'AULNES PAR ENDROIT		PEUPEMENT JAMAIS ÉCLAIRCI			Remarques:							
47 SAPINIÈRE A EPINETTE BLANCHE	sb0	IMPARFAIT	ABSENTE	0.9	A	10.0	20	4	13			
Remarques : PEUPEMENT JAMAIS ÉCLAIRCI		PRÉSENCE D'AULNES PAR ENDROIT			Remarques:							
48 SAPINIÈRE AVEC FEUIL. INTOLERANTS	sb6bp4	MODÉRÉ	FAIBLE	1.7	A	15.0	50	28	140	COUPE D'AMÉLIORATION COUPE A BLANC AVEC PROTECTION DE LA RÉGÉNÉRATION	3-5 ANS 5-10 ANS	N N
Remarques : AUCUNE		AUCUNE			Remarques:							
49 CEDRIÈRE	to0	IMPARFAIT	FAIBLE	0.7	A	15.0	40	50	250	COUPE PROGRESSIVE D'ENSEMENCEMENT COUPE D'AMÉLIORATION	3-5 ANS 3-5 ANS	O N
Remarques : AUCUNE		AUCUNE			Remarques:							

4 - DESCRIPTION DES PEUPEMENTS ET DES TRAVAUX FORESTIERS

Numéro et nom du peuplement	NAIPF (Voir tableau 4.1)	Drainage	Régénération	Sup. approx. (ha.)	Classe densité (1)	Hauteur moyenne	Age	S.T. (2)	Volume m ³ /ha. APPROX.	Traitements suggérés (Voir annexe 1 pour la définition des travaux)	Priorité à faire d'ici	Subv. O/N (3)	
50	SAPINIERE AVEC CEDRE	sb5to3en2	MAUVAIS	MOYEN	1.5	A	7.0	20					
Remarques : PEUPEMENT JAMAIS ÉCLAIRCI		PRÉSENCE D'AULNES PAR ENDROIT		<u>Remarques</u>									
51	PESSIÈRE	en6sb4	IMPARFAIT	FAIBLE	1.4	B	12.0	30	14	56			
Remarques : AUCUNE		PRÉSENCE D'AULNES PAR ENDROIT		<u>Remarques</u>									
52	CEDRIÈRE	to6sb4	MAUVAIS	FAIBLE	1.6	A	5.0	20					
Remarques : AUCUNE		PRÉSENCE D'AULNES PAR ENDROIT		<u>Remarques</u>									
53	SAPINIERE A EPINETTES	sb8en2	MAUVAIS	FAIBLE	1.9	A	10.0	20					
Remarques : PRÉSENCE D'AULNES PAR ENDROIT		PEUPEMENT DE FAIBLE QUALITÉ		<u>Remarques</u>									
54	SAPINIERE A EPINETTES	sb6en3ml1	MODÉRÉ	FAIBLE	0.9	A	14.0	40	24	112	COUPE D'AMELIORATION	5-10 ANS	N
Remarques : AUCUNE		AUCUNE		<u>Remarques</u>									
55	CEDRIÈRE	to0	IMPARFAIT	FAIBLE	2.3	A	16.0	50	52	277	COUPE PROGRESSIVE D'ENSEMENCEMENT COUPE D'AMELIORATION	0-2 ANS 3-5 ANS	O N
Remarques : AUCUNE		AUCUNE		<u>Remarques</u>									
56	PESSIÈRE	en5sb5	MODÉRÉ	MOYEN	0.6	A	11.0	20					
Remarques : AUCUNE		RÉGÉNÉRÉ EN SAPIN		<u>Remarques</u>									

4 - DESCRIPTION DES PEUPEMENTS ET DES TRAVAUX FORESTIERS

Numéro et nom du peuplement	NAIPF (Voir tableau 4.1)	Drainage	Régénération	Sup. approx. (ha.)	Classe densité (1)	Hauteur moyenne	Age	S.T. (2)	Volume m3/ha. APPROX.	Traitements suggérés (Voir annexe 1 pour la définition des travaux)	Priorité à faire d'ici	Subv. O/N (3)
57 SAPINIÈRE AVEC FEUIL. INTOLERANTS	sb5pt3bp2	MODÉRÉ	FAIBLE	1.0	A	16.0	50	28	149	COUPE D'AMELIORATION	3-5 ANS	N
Remarques : RÉGÉNÉRÉ EN SAPIN		DENSITÉ VARIABLE DANS LE PEUPEMENT		Remarques :								
58 FEUILLU D'ESSENCES INTOLERENTES	pt5bp2sb3	MAUVAIS	FAIBLE	0.5	A	8.0	20					
Remarques : PEUPEMENT JAMAIS ÉCLAIRCI		PRÉSENCE D'AULNES PAR ENDROIT		Remarques :								
59 FEUILLU D'ESSENCES INTOLERENTES	pt5bp2sb3	MAUVAIS	FAIBLE	1.0	A	8.0	20					
Remarques : PEUPEMENT JAMAIS ÉCLAIRCI		PRÉSENCE D'AULNES PAR ENDROIT		Remarques :								
60 SAPINIÈRE AVEC FEUIL. INTOLERANTS	sb7bp3	IMPARFAIT	FAIBLE	0.8	A	11.0	20	8	29			
Remarques : PEUPEMENT JAMAIS ÉCLAIRCI		PRÉSENCE D'AULNES PAR ENDROIT		Remarques :								
61 SAPINIÈRE AVEC FEUIL. INTOLERANTS	sb6pt1bp2ml1	MODÉRÉ	FAIBLE	1.4	A	15.0	50	26	130	COUPE D'AMELIORATION COUPE A BLANC AVEC PROTECTION DE LA REGENERATION	3-5 ANS 5-10 ANS	N N
Remarques : AUCUNE		AUCUNE		Remarques :								
62 CEDRIÈRE	to0	IMPARFAIT	FAIBLE	15.0	A	13.0	JIN	26	113	COUPE D'AMELIORATION	5-10 ANS	N
Remarques : DENSITÉ VARIABLE DANS LE PEUPEMENT		PRÉSENCE DE TROUÉES EMBROUSSAILLÉES		Remarques :								
63 SAPINIÈRE AVEC FEUIL. INTOLERANTS	sb8bp1pt1	MODÉRÉ	FAIBLE	1.0	A	15.0	50	32	160	COUPE D'AMELIORATION	3-5 ANS	N
Remarques : AUCUNE		AUCUNE		Remarques :								

4 - DESCRIPTION DES PEUPELEMENTS ET DES TRAVAUX FORESTIERS

Numéro et nom du peuplement	NAIPF (Voir tableau 4.1)	Drainage	Régénération	Sup. approx. (ha.)	Classe densité (1)	Hauteur moyenne	Age	S.T. (2)	Volume m3/ha. APPROX.	Traitements suggérés (Voir annexe 1 pour la définition des travaux)	Priorité à faire d'ici	Subv. O/N (3)
64	SAPINIERE A EPINETTE BLANCHE sb9en1	MAUVAIS	FAIBLE	0.9	B	7.0	20					
Remarques : PRÉSENCE DE TROUÉES EMBROUSSAILLÉES PRÉSENCE D'AULNES PAR ENDROIT										Remarques		
65	FEUILLUS D'ESS. INTOL. AVEC RESINEUX er4bj2to3sb1	MODÉRÉ	FAIBLE	1.4	D	14.0	30	10	47			
Remarques : DENSITÉ VARIABLE DANS LE PEUPELEMENT PRÉSENCE DE TROUÉES EMBROUSSAILLÉES										Remarques		
66	SAPINIERE AVEC FEUIL. INTOLERANTS sb6pt2bp2	MODÉRÉ	FAIBLE	1.8	A	16.0	50	28	149	COUPE D'AMELIORATION	3-5 ANS	N
Remarques : AUCUNE AUCUNE										Remarques		
67	PEUPLERAIE pt0	MODÉRÉ	FAIBLE	0.7	A	15.0	30	12	60			
Remarques : AUCUNE AUCUNE										Remarques		
68	SAPINIERE AVEC PEUPLIERS	MAUVAIS	MOYEN	0.3	A	10.0	20					
Remarques : AUCUNE AUCUNE										Remarques		
69	PEUPLERAIE AVEC SAPINS pt7sb3	MODÉRÉ	FORT	0.9	A	19.0	30-90	32	203	COUPE A BLANC AVEC PROTECTION DE LA REGENERATION	0-2 ANS	N
Remarques : PRÉSENCE D'ARBRES VÉTÉRANS RÉGÉNÉRÉ EN SAPIN										Remarques		
70	SAPINIERE AVEC FEUIL. INTOLERANTS sb5bp2er2eb1	MODÉRÉ	ABSENTE	1.3	A	15.0	40	30	150	COUPE D'AMELIORATION	3-5 ANS	N
Remarques : AUCUNE AUCUNE										Remarques		

4 - DESCRIPTION DES PEUPELEMENTS ET DES TRAVAUX FORESTIERS

Numéro et nom du peuplement	NAIPF (Voir tableau 4.1)	Drainage	Régénération	Sup. approx. (ha.)	Classe densité (1)	Hauteur moyenne	Age	S.T. (2)	Volume m3/ha. APPROX.	Traitements suggérés (Voir annexe 1 pour la définition des travaux)	Priorité à faire d'ici	Subv. O/N (3)
71 SAPINIÈRE AVEC FEUIL. INTOLERANTS	sb8pt1en1	IMPARFAIT	ABSENTE	1.4	A	15.0	50	30	150	COUPE A BLANC AVEC PROTECTION DE LA REGENERATION	5-10 ANS	N
Remarques : AUCUNE		AUCUNE		Remarques								
72 SAPINIÈRE AVEC FEUIL. INTOLERANTS	sb9er1	MODÉRÉ	FAIBLE	1.9	A	14.0	30	30	140	COUPE D'AMELIORATION	3-5 ANS	N
Remarques : AUCUNE		ÉCLAIRCIE PRÉCOMMERCIALE FAITE		Remarques								
73 CEDRIÈRE	to0	MAUVAIS	FAIBLE	0.5	A	12.0	30	38	78			
Remarques : AUCUNE		AUCUNE		Remarques								
74 MELEZIN AVEC CEDRE	ml7to3	MAUVAIS	FAIBLE	0.8	A	4.0	10					
Remarques : AUCUNE		PRÉSENCE D'AULNES PAR ENDROIT		Remarques								
75 CEDRIÈRE	to0	MAUVAIS	FAIBLE	0.9	A	13.0	30	18	78			
Remarques : AUCUNE		AUCUNE		Remarques								
76 PLANTATION	eb0	MODÉRÉ	FAIBLE	1.4	B	14.0	30	26	121	COUPE D'ECLAIRCIE COMMERCIALE	5-10 ANS	N
Remarques : AUCUNE		PREMIÈRE ÉCLAIRCIE FAITE		Remarques								
77 PESSIÈRE	eb8sb1ml1	MODÉRÉ	FAIBLE	2.1	A	16.0	50	38	203	COUPE PROGRESSIVE D'ENSEMENCEMENT	0-2 ANS	O
Remarques : AUCUNE		AUCUNE		Remarques								

4 - DESCRIPTION DES PEUPELEMENTS ET DES TRAVAUX FORESTIERS

Numéro et nom du peuplement	NAIPF (Voir tableau 4.1)	Drainage	Régénération	Sup. approx. (ha.)	Classe densité (1)	Hauteur moyenne	Age	S.T. (2)	Volume m3/ha. APPROX.	Traitements suggérés (Voir annexe 1 pour la définition des travaux)	Priorité à faire d'ici	Subv. O/N (3)
78 SAPINIÈRE AVEC PEUPLIERS		MODÉRÉ	FORT	0.6	A	15.0	40	26		COUPE D'AMELIORATION	5-10 ANS	N
Remarques : AUCUNE		AUCUNE		Remarques								
79 PLANTATION D'EPINETTE NOIRE	en0	MODÉRÉ	ABSENTE	0.7	B	12.0	30	18	64			
Remarques : AUCUNE		PREMIÈRE ÉCLAIRCIE FAITE		Remarques								
80 RESINEUX AVEC FEUILLUS INTOLERANTS	sb2eb2pt3bp2to1	IMPARFAIT	FAIBLE	4.3	C	15.0	50	8	40			
Remarques : DENSITÉ VARIABLE DANS LE PEUPELEMENT		PRÉSENCE D'AULNES PAR ENDROIT		Remarques								
81 PLANTATION D'EPINETTE BLANCHE	eb0	MODÉRÉ	ABSENTE	0.3	A	5.0	10					
Remarques : AUCUNE		AUCUNE		Remarques								
82 SAPINIÈRE AVEC PEUPLIERS		MODÉRÉ	FAIBLE	1.9	A	16.0	50	28		COUPE D'AMELIORATION	5-10 ANS	N
Remarques : AUCUNE		AUCUNE		Remarques								
83 FEUILLU D'ESSENCES INTOLERANTES	er2bp3pt3sb2	MODÉRÉ	MOYEN	2.2	B	10.0	20	10	33			
Remarques : AUCUNE		PRÉSENCE DE TROUÉES EMBROUSSILLÉES		Remarques								
84 FEUILLU D'ESSENCES INTOLERANTES	er8bp2	BON	FAIBLE	0.8	A	15.0	30	20	100	COUPE D'AMELIORATION	5-10 ANS	N
Remarques : AUCUNE		AUCUNE		Remarques								

4 - DESCRIPTION DES PEUPELEMENTS ET DES TRAVAUX FORESTIERS

Numéro et nom du peuplement	NAIPF (Voir tableau 4.1)	Drainage	Régénération	Sup. approx. (ha.)	Classe densité (1)	Hauteur moyenne	Age	S.T. (2)	Volume m3/ha. APPROX.	Traitements suggérés (Voir annexe 1 pour la définition des travaux)	Priorité à faire d'ici	Subv. O/N (3)
85 SAPINIERE AVEC FEUIL. INTOLERANTS	sb8bp1eb1	MODÉRÉ	ABSENTE	2.9	A	17.0	50	32	181	COUPE A BLANC AVEC PROTECTION DE LA REGENERATION	3-5 ANS	N
Remarques : AUCUNE		AUCUNE		Remarques:								
86 PLANTATION D'EPINETTE BLANCHE	eb0	MODÉRÉ	ABSENTE	0.2	A	12.0	20	24	96	COUPE D'ECLAIRCIE COMMERCIALE	3-5 ANS	N
Remarques : AUCUNE		AUCUNE		Remarques:								
87 PEUPLERAIE	pt0	IMPARFAIT	FAIBLE	0.5	A	10.0	20	16	53			
Remarques : AUCUNE		PRÉSENCE D'AULNES PAR ENDROIT		Remarques:								
88 PEUPLERAIE AVEC SAPINS	pt8sb2	MODÉRÉ	FAIBLE	0.5	A	15.0	50	28	140			
Remarques : AUCUNE		DENSITÉ VARIABLE DANS LE PEUPELEMENT		Remarques:								
89 PESSIÈRE	en5sb4bp1	MODÉRÉ	FAIBLE	4.0	A	16.0	50	30	160	COUPE D'AMÉLIORATION	0-2 ANS	N
Remarques : AUCUNE		AUCUNE		Remarques:								
90 SAPINIERE AVEC PEUPLIERS	sb6pl3eb1	MODÉRÉ	FAIBLE	1.5	A	16.0	70	32	171	COUPE A BLANC AVEC PROTECTION DE LA REGENERATION	3-5 ANS	N
Remarques : AUCUNE		AUCUNE		Remarques: BANDE DE PROTECTION EN BORDURE DU CHEMIN PUBLIC À RESPECTER								
91 PEUPLERAIE AVEC SAPINS	pt8sb2	MODÉRÉ	FORT	1.3	A	20.0	30-70	30	200	COUPE D'AMÉLIORATION	0-2 ANS	N
Remarques : AUCUNE		RÉGÉNÉRÉ EN SAPIN		Remarques:								

4 - DESCRIPTION DES PEUPEMENTS ET DES TRAVAUX FORESTIERS

Numéro et nom du peuplement	NAIPF (Voir tableau 4.1)	Drainage	Régénération	Sup. approx. (ha.)	Classe densité (1)	Hauteur moyenne	Age	S.T. (2)	Volume m3/ha. APPROX.	Traitements suggérés (Voir annexe 1 pour la définition des travaux)	Priorité à faire d'ici	Subv. O/N (3)
92 MELEZIN AVEC CEDRE	m15to3sb2bp+	IMPARFAIT	FAIBLE	1.2	A	7.0	20					
Remarques : AUCUNE		PRÉSENCE D'AULNES PAR ENDROIT		Remarques:								
93 PEUPLERAIE AVEC RESINEUX	pt6to2sb2	MAUVAIS	ABSENTE	2.3	C	16.0	30	16	85			
Remarques : DENSITÉ VARIABLE DANS LE PEUPEMENT		PRÉSENCE D'AULNES PAR ENDROIT		Remarques:								
94 PLANTATION D'EPINETTE BLANCHE	eb0	MODÉRÉ	ABSENTE	0.7	A	9.0	20	18	54	COUPE D'ECLAIRCIE COMMERCIALE	3-5 ANS	N
Remarques : AUCUNE		AUCUNE		Remarques:								
300 TOUTE SUPERF.FORESTIERE										DELIMITATION DE LIGNES DE LOTS	5-10 ANS	N
(1) CLASSE DE DENSITÉ DU COUVERT FORESTIER:		A (Forte)	B (Normale)	C (Faible)	D (Très faible)							

ÉQUIVALENCES DES MESURES

Hauteur: 1 mètre (m) = 3,28 pieds (pi)

Superficie: 1 hectare (ha.) = 2,47 acres (ac) = 2,92 arpents carrés

Volume: 1 mètre cube solide = 0,43 corde 4 pieds; 1 mètre cube solide/ha. = 0,17 corde/acre

TOTAL 210.5

(2) S.T. = surface terrière

(3) Subv. O/N: Subventionnable Oui ou Non

Annexe Tableau 4.1 - Explicatif de la stratification forestière selon l'approche d'inventaire par peuplement écoforestier (NAIPF)

OBJECTIF: L'IDENTIFICATION D'UN PEUPEMENT FORESTIER RÉFLÈTE SA COMPOSITION EN ESSENCE

Exemple Type :	Sb5Pt3Bp1Eo1
Explication de l'exemple type	Sb5 = 50 % EN SAPIN BAUMIER Pt3 = 30 % EN PEUPLIER FAUX-TREMBLE
Composition du peuplement :	Bp1 = 10 % EN BOULEAU À PAPIER Eo1 = 10 % EN ÉRABLE ROUGE

Liste des essences et des codes utilisés pour l'identification des peuplements résineux

ESSENCE - RÉSINEUX	CODE CORRESPONDANT
Épinette blanche	Eb
Épinette noire	En
Épinette norvège	Ev
Épinette rouge	Eu
Mélèze Laricin	Ml

ESSENCE - RÉSINEUX	CODE CORRESPONDANT
Pin blanc	Pb
Pin gris	Pg
Pin rouge	Pr
Pruche	Pu
Sapin baumier	Sb
Thuya (cèdre)	To

Liste des essences et des codes utilisés pour l'identification des peuplements feuillus

ESSENCE - FEUILLUS	CODE CORRESPONDANT
Bouleau à papier	Bp
Bouleau gris	Bg
Bouleau jaune	Bj
Cerisier tardif	Ct
Chêne à gros fruits	Cg
Chêne rouge	Cr
Érable à sucre	Es
Érable rouge	Eo
Frêne d'Amérique	Fa
Frêne noir	Fo
Frêne rouge (Pennsylvanie)	Fp

ESSENCE - FEUILLUS	CODE CORRESPONDANT
Hêtre	Hg
Noyer cendré	Nc
Orme d'Amérique	Oa
Orme liège	Ot
Ostryer de Virginie	Ov
Peuplier à grandes dents	Pd
Peuplier baumier	Pa
Peuplier faux-tremble	Pt
Peuplier hybride	Ph
Tilleul	Ta

5 - REMARQUES IMPORTANTES

- A) Si vous envisagez des travaux d'aménagement forestier ou de récolte, et que vous désirez bénéficier d'une aide financière ou du programme de remboursement des taxes foncières, **il est obligatoire d'obtenir une prescription sylvicole avant le début des travaux.** Cette prescription vous permettra de respecter la réglementation municipale, provinciale ou fédérale en vigueur et d'obtenir de ces instances un certificat d'autorisation lorsque nécessaire.
- B) **Les travaux de coupe totale** identifiés dans ce plan d'aménagement sont inscrits à titre indicatif seulement. Certaines particularités peuvent s'appliquer en lien avec la réglementation en vigueur (cours d'eau, superficie de coupe, boisé voisin, chemin public, etc.). Veuillez noter que ces travaux doivent être prescrits si vous désirez obtenir une aide financière pour la réalisation des travaux subséquents (par exemple, le reboisement).
- C) Certaines lois, articles de lois, règlements ou décrets gouvernementaux peuvent s'appliquer à votre propriété notamment:
- * L'article 27 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles concernant la protection des érablières et l'interdiction d'y faire la coupe des érables sauf à des fins sylvicoles de sélection ou d'éclaircies.
 - * La Loi sur la conservation des milieux humides et hydriques qui limite les interventions dans certains milieux humides et à proximité des cours d'eau. Pour les travaux de drainage forestier, il est suggéré de faire préparer un plan et devis détaillé signé par un ingénieur forestier.

D) Section sur les entailles:

Si vous possédez une érablière, nous vous recommandons d'appliquer les règles d'entailage suivantes:

Diamètre de la tige à 1,5 m (5 pieds) du sol = Nombre maximal d'entailles

20 - 39 cm	1
40 - 59 cm	2
60 - 79 cm	3
80 cm et +	4

6 - ACCEPTATION ET SIGNATURE

Les travaux inscrits dans ce plan d'aménagement forestier respectent les orientations prévues au Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées des Appalaches (AMVAP) en vigueur à la signature. Ils visent à aider le propriétaire à prendre les décisions en vue de mettre en valeur sa propriété et sont indiqués à titre de suggestion. La réalisation de ces travaux n'est toutefois pas obligatoire. Cependant, la prise de données supplémentaires peut s'avérer nécessaire avant de procéder à leur réalisation.

Lorsque les travaux bénéficient d'une aide financière de l'AMVAP, un délai de protection est inscrit sur la Prescription et demande de participation financière et prévoit un remboursement de l'aide financière lorsqu'il y a destruction totale ou partielle des travaux. Ce délai se poursuit en cas de vente ou autre aliénation de la superficie visée par les travaux.

S'il y a des travaux de préparation de terrain ou de reboisement, le producteur forestier s'engage à assurer la réalisation de la mise en terre des plants en incluant au besoin le regarni et tous les travaux d'entretien requis par son conseiller forestier à défaut de quoi il est tenu de rembourser toutes les aides financières consenties dans le projet de reboisement. La réalisation de la mise en terre des plants doit se réaliser au plus tard l'année suivant la préparation de terrain. Cette directive relative aux travaux en chaîne est conditionnelle au maintien des programmes d'aide de l'AMVAP.

Ainsi, il est recommandé au propriétaire forestier :

- De consulter un conseiller forestier et de vérifier la réglementation municipale applicable avant d'entreprendre des travaux;
- De noter les interventions réalisées sur sa propriété.

Je reconnais que lors de la réalisation de travaux d'aménagement forestier, je dois respecter les saines pratiques reconnues, telles que décrites dans le Guide des saines pratiques d'intervention en forêt privée de la Fédération des producteurs forestiers du Québec, ainsi que les lois et règlements en vigueur en vue de protéger l'ensemble des ressources et potentiels du milieu.

Section réservée au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ou aux personnes mandatées par celui-ci

- J'atteste que le requérant est reconnu producteur forestier conformément à l'article 130 de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*.

Commentaires : _____

Date de reconnaissance : _____

Responsable de l'analyse : _____

Date : _____